

---

## Commissions parlementaires

---

### Commission de l'éducation

#### Consultation générale

#### La place de la religion à l'école

La Commission de l'éducation est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 21 septembre 1999 dans le cadre de la consultation générale sur La place de la religion à l'école en prenant comme outil de référence le rapport Proulx, intitulé «Laïcité et religions perspective nouvelle pour l'école québécoise.»

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de l'éducation. Celle-ci choisira, parmi les personnes et les organismes qui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 13 septembre 1999 et être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M. Grégoire Mathieu, secrétaire de la Commission de l'éducation, édifice Honoré-Mercier, bureau 3.29, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone: (418) 643-2722

Télécopieur: (418) 643-0248

Courriel: [gregoire.mathieu/padm/sc@assnat.qc.ca](mailto:gregoire.mathieu/padm/sc@assnat.qc.ca)

32210